

Trousse électorale pour les femmes

+ *Guide de la candidate à
des élections municipales*



Juin 2008

FCM
Fédération canadienne des municipalités

Sommaire

Introduction	3
Présenter sa candidature	3
Les femmes en politique	4
Comprendre la fonction	4
Critères d'éligibilité	5
Une expérience pertinente.....	5
Prendre votre décision.....	6
Mise en candidature	6
Aspects juridiques	7
Infractions au processus électoral	7
État des dépenses et des contributions	7
Votre campagne électorale	7
Votre équipe de campagne électorale.....	8
Le plan de campagne.....	8
Votre programme	9
Le financement de votre campagne électorale	9
Budget	9
Levée de fonds.....	10
Outils de communication	11
Affiches électorales	11
Dépliants	11
Démarchage	11
Événements publics	12
Assemblées de cuisine	12
Stratégies rurales	12
Conseils généraux sur la campagne électorale	12
Mobiliser les partisans	13
Les médias	13
Les résultats de l'élection	14
Vous avez perdu	14
Vous êtes élue	14
Annexe A : Ressources	15
Annexe B : Législation	21
Annexe C : Ressources provinciales	22

Recherche et élaboration pour la FCM : Sarah Chown, Ottawa (Ont.).
Renseignements : Joanne MacDonald, agente des communications,
613-907-6241, jmacdonald@fcm.ca; ou Susan Irwin, analyste principale
de politique et de recherche, 613-907-6391, sirwin@fcm.ca.

Introduction

Le gouvernement municipal, l'ordre de gouvernement le plus près de la population, est très bien placé pour susciter des changements dans l'engagement politique des citoyens. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) estime que ces changements devraient comprendre une augmentation du nombre de femmes siégeant aux conseils municipaux du Canada – une fonction dans laquelle les femmes sont historiquement sous-représentées. Même si elles forment plus de 50 pour cent de la population canadienne, les femmes n'occupent que 22 pour cent des sièges aux conseils municipaux. Le Comité permanent de la FCM visant à accroître la participation des femmes dans les gouvernements municipaux a pour mission d'appuyer l'engagement d'un plus grand nombre de femmes dans le processus municipal de prise de décision, y compris leur candidature à des charges électives.

Cette trousse électorale a pour but de faire connaître les responsabilités des élus aux femmes qui envisagent de présenter leur candidature à une fonction municipale. Elle leur apporte aussi des conseils et des stratégies pour la conduite d'une campagne électorale. Les campagnes électorales pouvant être abordées de différentes manières, il est impossible de dresser une liste exhaustive des choses à faire ou des facteurs à considérer. C'est pourquoi la présente trousse s'inspire de l'expérience de plusieurs élues municipales du pays et qu'elle présente une liste de ressources additionnelles que vous pouvez consulter avant de poser votre candidature.

À défaut d'être exhaustive et de reproduire toute l'information existante, cette trousse synthétise l'ensemble des ressources disponibles et les enrichit de conseils provenant de mairesses et de conseillères municipales de partout au pays. Chaque section présente un survol du sujet abordé et propose des liens vers d'autres ressources offrant des informations plus détaillées. Étant donné que les exigences, les règles et les règlements varient selon les provinces et les territoires, l'annexe A présente une liste de ressources additionnelles et l'annexe B, une liste des lois applicables. L'annexe C propose en outre une liste complète de ressources provinciales aux candidates souhaitant obtenir des informations plus précises sur les règles s'appliquant dans leur municipalité.

Présenter sa candidature

Avant de présenter votre candidature à une charge élective municipale, vous devrez considérer plusieurs facteurs : votre expérience personnelle, votre vie familiale, votre collectivité, votre situation financière et vos responsabilités actuelles. En bout de ligne, vous devez être à l'aise avec votre décision et accepter d'en assumer les conséquences.

Avant de présenter votre candidature, interrogez-vous sur vos motivations. Est-ce pour porter certains enjeux à l'attention du conseil municipal? Est-ce pour faire avancer un dossier dans votre quartier ou votre collectivité immédiate? Est-ce tout simplement pour mener une lutte électorale?

Voici quelques commentaires recueillis auprès de mairesses et de conseillères qui ont décidé de faire le saut en politique.

« Il faut vraiment vouloir servir le public, sinon la charge peut devenir très frustrante. Si vous vous présentez pour défendre une seule cause, vous risquez de perdre rapidement vos illusions et d'être malheureuse. Aider les gens et provoquer des changements positifs, voilà pourquoi je me suis présentée. »

*Kathryn Barnes, conseillère,
Moncton, N.-B.*

« Je crois sincèrement que les femmes font une différence en politique. Pour qu'elles se lancent, il faut simplement le leur demander et leur faire réaliser qu'elles ont toutes les compétences voulues...et plus! »

*Louise Poirier, Conseillère,
Ville de Gatineau*

« Je faisais partie d'une organisation non gouvernementale (ONG) s'intéressant aux questions environnementales et de justice sociale à l'échelle municipale. Après un certain nombre de présentations devant le conseil municipal, je n'ai pu résister à l'envie de siéger de l'autre côté de la table. »

*Shelagh Montgomery,
conseillère, Yellowknife,
T.N.-O.*

« Les femmes sont riches en expériences, en habiletés, en connaissances et en intérêts. Sans les femmes, les conseils municipaux ignorent les besoins de plus de 50 pour cent de la population. »

*Ann MacLean, mairesse,
New Glasgow, N.-É.*

Les femmes en politique

Selon l'Organisation des Nations Unies, le niveau de participation des femmes dans un ordre de gouvernement doit atteindre un minimum de 30 pour cent pour que les politiques adoptées répondent adéquatement aux enjeux des femmes. Présentement, environ 22 pour cent des élus municipaux canadiens sont des femmes. La FCM s'est donné l'objectif d'atteindre un niveau de participation des femmes de 30 pour cent dans les gouvernements locaux d'ici à 2026. Pour atteindre cette cible, la FCM a adopté des recommandations, élaboré des programmes et conçu différents outils, dont la présente trousse électorale.

Il est important que les gouvernements municipaux reflètent le poids démographique de leurs différents électeurs. Les gouvernements les plus représentatifs peuvent le mieux répondre aux besoins de leurs collectivités. Lorsque des femmes siègent au conseil, les enjeux des femmes sont directement intégrés à l'ordre du jour politique. Les femmes ayant une approche différente du processus et des contenus politiques, les débats deviennent plus inclusifs. Ce ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles la participation des femmes aux gouvernements municipaux est souhaitable.

Autres ressources

La cible : 30 pour cent d'ici à 2026 + www.fcm.ca/french/policy_f/wreport-f.pdf

Pourquoi pas vous? + http://www.mamr.gouv.qc.ca//publications/legislation/guide_pourquoi_pas_vous.pdf

Getting to 30% by 2026 + www.fcm.ca/english/policy/wreport.pdf

Getting to the Gate: Why Consider Politics? + www.gettingtothegate.com

« Je me suis présentée en politique parce que je croyais que je pouvais faire changer des choses. J'avais de grandes attentes pour la Ville de Brampton et je me suis rendue compte que c'était par le secteur municipal que l'on pouvait améliorer la qualité de vie des familles, comme la mienne, et celle de la collectivité. »

*Susan Fennell, maire,
Ville de Brampton (Ont.)*

Comprendre la fonction

Avant de choisir de poser votre candidature, vous devez bien comprendre la fonction et ses exigences. La description de la fonction peut varier d'une municipalité à l'autre, mais les responsabilités de base sont les mêmes partout au pays :

- Répondre aux besoins de la collectivité;
- Être à l'écoute des enjeux majeurs de la collectivité;
- Vous concentrer sur les enjeux qui vous apparaissent importants et les porter à l'attention du conseil;
- Participer aux débats du conseil et des comités sur les règlements, les politiques et les projets;
- Maintenir l'équilibre entre les enjeux des électeurs et les enjeux de la municipalité en tant qu'organisation.

Le temps consacré à la fonction peut varier, mais les responsabilités d'une élue municipale dépassent la simple participation aux assemblées du conseil. Les élués municipales doivent aussi participer à des réunions de comités permanents, représenter le conseil municipal à différents conseils, ministères ou événements de développement professionnel, et assurer une présence à des événements locaux faisant la promotion de la municipalité. Selon la taille de la municipalité et le degré de votre engagement, cette fonction peut devenir un emploi à plein temps. Pour évaluer le temps que vous devrez consacrer à la fonction, parlez-en avec des élus de votre collectivité. Vous devez être prête à consacrer tout le temps nécessaire pour répondre aux attentes de votre collectivité. Vous devez également considérer les impacts d'un tel engagement sur vos autres obligations et activités. Informez-vous de la durée des mandats dans votre collectivité; cette durée varie selon les provinces et les territoires.

En politique, les femmes doivent relever des défis et vaincre des obstacles qui leur sont propres. Vous devez en être consciente pour bien vous y préparer. Le guide du Congrès du travail du Canada pour les candidates présente une liste des embûches. Des mairesses et des conseillères actuellement en fonction ont aussi identifié les obstacles suivants :

- Conjuguer le rôle parental traditionnel avec une fonction publique;
- Vivre avec la perception que les hommes sont mieux adaptés que les femmes à la vie politique;
- Obtenir du financement;
- Être à l'aise avec le caractère agressif du monde politique;
- Accepter une surveillance médiatique parfois plus tenace que celle imposée aux élus masculins.

La meilleure façon de vaincre ces obstacles consiste à utiliser les ressources disponibles, comme le mentorat ou le réseautage avec d'autres femmes actives en politique, la recherche en bibliothèque ou sur Internet, l'appui de ses partisans et, lorsque c'est disponible, une allocation pour la garde des enfants.

« Le conseil municipal en place à l'époque était divisé et non productif ce qui était très néfaste. C'est mon intérêt pour le développement long terme de Bromont, mes expériences de vie professionnelle et ma capacité de rassembler les gens autour d'un but commun qui m'ont motivé à poser ma candidature. »

*Pauline Quinlan, Maire,
Ville de Bromont*

Autres ressources

Running for Municipal Government + <http://municipaltraining.nf.ca/pdf/7532%20MunicipalBro.pdf>

Critères d'éligibilité

En plus de vous sentir prête à poser votre candidature, vous devrez répondre à des critères d'éligibilité qui varient selon les provinces et les territoires. En général, tout candidat doit avoir la citoyenneté canadienne, être âgé d'au moins 18 ans, résider dans la municipalité ou y être propriétaire d'un immeuble, ne pas être en conflit d'intérêts, avoir le droit de vote et n'être touché par aucune inéligibilité en vertu des lois applicables. Vous pouvez consulter les annexes A et B pour connaître les règles s'appliquant dans votre province ou votre territoire.

Une expérience pertinente

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à votre réussite en politique municipale. Les activités énumérées ci-dessous constituent, parmi plusieurs autres, une expérience très pertinente en vue d'une carrière en politique municipale :

- Engagement dans la collectivité
- Participation à des assemblées de conseils municipaux
- Engagement syndical
- Expérience de la politique fédérale, provinciale, territoriale ou municipale
- Participation à une formation électorale
- Réseau de relations professionnelles
- Formation universitaire en politique
- Bénévolat pendant des campagnes électorales
- Participation à des comités municipaux, provinciaux ou fédéraux
- Réalisation de mandats comme administratrice ou commissaire scolaire
- Connaissance générale des qualités requises pour participer efficacement à un gouvernement local

La plupart de ces activités reposent sur des habiletés similaires : sens de l'organisation, leadership, arbitrage d'enjeux différents, service à la collectivité, travail en équipe et connaissance des structures politiques de base. De plus, les candidates déjà bien engagées dans leur collectivité profitent d'un avantage certain. Il suffit toutefois d'être consciente des enjeux municipaux et de souhaiter contribuer à leur solution.

« Vous devez vous intéresser aux gens et à leurs enjeux. Si c'est le cas et si vous êtes prête à y consacrer du temps, vous pouvez réussir en politique municipale. »

*Suzanne Anton, conseillère,
Ville de Vancouver, C.-B.*

Prendre votre décision

En bout de ligne, vous devez être à l'aise avec votre décision. Des mairesses et des conseillères ont proposé les conseils suivants relativement à la décision de soumettre sa candidature à une fonction municipale :

- Prenez vous-même la décision, avec l'aide de votre famille immédiate et de vos amis les plus proches;
- Ne sous-estimez pas vos capacités – vous êtes capable;
- Sachez que la politique ne constitue pas un choix de carrière; la durée du mandat est limitée et la réélection n'est pas assurée;
- Sachez que vos nouvelles responsabilités auront des effets sur votre vie;
- Comprenez bien l'engagement exigé par la fonction;
- Assurez-vous de bien vouloir servir votre collectivité;
- Ne posez pas votre candidature en vue d'une seule cause;
- Préparez-vous à perdre;
- Préparez-vous aussi à gagner!

À voix égales, une organisation sans but lucratif non partisane ayant pour mission de stimuler la participation des femmes à la vie politique, a produit un cours en ligne destiné aux femmes intéressées à se lancer en politique dans tous les ordres de gouvernement. Intitulé *Getting to the Gate*, ce cours comprend un outil d'auto-évaluation et un ensemble de questions permettant d'identifier vos forces et vos faiblesses en regard d'une fonction politique.

Autres ressources

Congrès du travail du Canada, Guide for Candidates, p.8-14 + fcm.ca

Getting to the Gate: What Do You Need? + www.gettingtothegate.com

Mise en candidature

Pour rendre officielle votre décision de poser votre candidature, vous devrez suivre le processus de mise en candidature qui s'applique dans votre juridiction. La plupart des provinces et des territoires ont publié des guides expliquant les étapes du processus.

Dans certaines villes, comme Montréal ou Vancouver, il existe des partis politiques municipaux. Dans un tel cas, vous devrez demander conseil auprès d'élus de la municipalité pour connaître le processus de mise en candidature.

La déclaration de candidature, qui est fournie par la municipalité, doit être remplie en personne avant une certaine date. Vous devrez y indiquer votre nom et votre adresse, le poste auquel vous posez votre candidature, ainsi que les noms et les adresses des personnes appuyant votre candidature. Le nombre minimum nécessaire de personnes appuyant votre candidature varie selon les provinces et les territoires. Vous devrez également attester par écrit de votre consentement et de votre éligibilité. Dans certaines juridictions, vous devrez à cette étape faire une divulgation financière.

Des frais sont exigibles pour l'enregistrement de votre déclaration de candidature. Ces frais vous seront remboursés si vous êtes élue ou si vous obtenez un certain pourcentage du vote.

Tous les formulaires doivent être dûment complétés à l'intérieur des délais prescrits. Les formulaires incomplets ou présentés en retard seront refusés.

Autres ressources

Congrès du travail du Canada, Guide for Candidates, p.27-28 + fcm.ca

Aspects juridiques

Infractions au processus électoral

En plus de coordonner tous les aspects de votre campagne électorale, vous devrez connaître les règles du processus électoral afin d'éviter toute infraction pouvant conduire à votre disqualification et à d'autres sanctions qui varient selon les juridictions.

L'infraction la plus grave consiste à obtenir des votes en payant des électeurs ou en les intimidant. Une telle pratique est contraire au caractère démocratique d'une élection et au principe fondamental voulant que les citoyens puissent choisir librement leurs représentants.

Afin d'assurer le libre exercice du droit de vote, il est interdit de poursuivre la campagne électorale à proximité des bureaux de vote le jour du scrutin. De plus, aucun candidat ne peut se trouver à proximité d'un bureau de vote le jour du scrutin. Il vous est donc conseillé d'aller voter par anticipation ou le plus tôt possible le jour du scrutin. Vous pouvez consulter les lois locales pour connaître les règles s'appliquant dans votre juridiction.

État des dépenses et des contributions

Il est très important de connaître à l'avance les règles s'appliquant à la déclaration des dépenses et des contributions électorales. Ces règles sont assorties de sanctions sévères pouvant aller de l'imposition d'amendes jusqu'à l'incapacité à exercer la fonction. Comme les règles varient selon les provinces et les territoires, consultez les législations locales et communiquez avec un administrateur de votre municipalité.

Vous devrez tenir des dossiers précis, exacts et détaillés. La déclaration doit généralement comprendre une liste de toutes les dépenses électorales, une liste des noms et des adresses des personnes ayant fait une contribution supérieure à un certain montant, ainsi que des informations sur l'usage fait des fonds non utilisés pendant la campagne électorale. Ces documents doivent être transmis à un administrateur municipal avant une certaine date suivant la tenue du scrutin et ils sont habituellement rendus publics.

Dans certaines juridictions, vous devrez également faire une déclaration de dépenses si vous êtes élue.

Votre campagne électorale

Après avoir officialisé votre mise en candidature, vous pourrez entreprendre votre campagne électorale. **Si vous n'êtes pas déjà très connue dans votre collectivité, entreprenez votre campagne le plus tôt possible.** La durée de la campagne est limitée et vous devrez consacrer beaucoup de temps au développement des outils de communication et à la participation à des assemblées électorales ou à des activités de levée de fonds. Vous aurez beaucoup de travail et vous devriez si possible participer préalablement à une activité de formation électorale réunissant des femmes ayant une expérience politique et de nouvelles candidates. Ce type d'activité vous permettra non seulement d'en apprendre sur la conduite d'une campagne électorale, mais aussi de voir la politique municipale sous l'angle d'initiées.

** Bien vérifier la période de campagne électorale dans votre municipalité, car les activités sont souvent restreintes à l'extérieur de cette période.*

Dès que vous avez décidé de poser votre candidature, faites-le savoir. Des personnes voudront vous aider dans votre campagne ou vous témoigner leur appui. Il est important que votre nom circule dans la collectivité afin de commencer à développer votre base électorale.

Plus nombreuses sont les personnes vous connaissant ou connaissant votre nom, meilleures sont vos chances d'être élue.

Votre équipe de campagne électorale

La mise sur pied de votre équipe de campagne électorale constitue une étape cruciale. Cette équipe veillera à l'organisation de tous les aspects de votre campagne, de la levée de fonds jusqu'aux visites porte à porte. Chaque candidate peut structurer et gérer son équipe à sa façon, mais il importe que chacun des membres soit capable de poursuivre le même but commun : gagner l'élection.

Lorsque vous formerez votre équipe de campagne électorale, vous devrez tenir compte de vos forces et de vos faiblesses en matière de gestion de campagne et de relations dans la collectivité. Vous devriez idéalement réunir des collaborateurs dont les capacités complètent les vôtres. Vous disposerez ainsi d'une équipe bien outillée dans tous les domaines. Certains élus municipaux recommandent d'éviter de recruter des amis proches ou des membres de la famille au sein de l'équipe, mais d'autres affirment le contraire. Vous devrez également déterminer le pouvoir de décision des membres de votre équipe. Ce qui importe le plus, c'est que vous vous sentiez à votre aise avec votre équipe.

Habituellement, l'équipe de campagne électorale compte un responsable de campagne chargé de coordonner l'ensemble des activités, un représentant officiel chargé de recueillir les fonds, un responsable des communications, un responsable du démarchage et un agent officiel chargé de produire les rapports sur les dépenses et les contributions. Pour une campagne de grande envergure, on peut ajouter à l'équipe un coordonnateur des bénévoles.

Autres ressources

Getting to the Gate: How to? ? Team Building + www.gettingtothegate.com

Municipal Elections: What You Need to Know, p. 7-9 + <http://municipaltraining.nf.ca/pdf/7532%20MunicipalBro.pdf>

Municipal Elections Toolkit 2006, p. 8 + SCFP

Le plan de campagne

Pour réussir, une campagne électorale doit être bien planifiée. La planification peut se faire avant la formation de l'équipe de campagne, mais il est souvent préférable de faire participer l'équipe au processus de planification. Tous les membres de l'équipe sont ainsi au diapason pendant toute la durée de la campagne. Une planification détaillée permettra d'éviter les prises de décisions dans le feu de l'action et l'équipe pourra mieux s'adapter aux différentes situations.

L'outil le plus précieux pour la planification et la conduite d'une campagne électorale est une base de données informatisée contenant les coordonnées des partisans potentiels. Vous devriez commencer à bâtir votre base de données dès que vous décidez de poser votre candidature, ce qui peut vouloir dire un an ou plus avant la campagne électorale. Cet outil vous permettra d'emmagasiner les coordonnées des personnes vous ayant témoigné leur appui ou ayant indiqué vouloir travailler à votre campagne électorale. Cette base de données devrait être mise à jour régulièrement, avant, pendant et après la campagne électorale.

Un échéancier est également nécessaire à la planification d'une campagne électorale. En dressant une liste chronologique des tâches, des entrevues, des échéances et de tout autre événement prévu au cours de la campagne, l'échéancier permet d'éviter l'oubli de certains détails. Les autres ressources énumérées ci-dessous ont dressé des listes exhaustives des principaux éléments d'une campagne électorale.

Autres ressources

Getting to the Gate: How to? ? Team Building ? Your campaign calendar ? Sample planning list + www.gettingtothegate.com

Municipal Elections: What You Need to Know, p. 15 + <http://municipaltraining.nf.ca/pdf/7532%20MunicipalBro.pdf>

Votre programme

Il est important de bien préparer votre programme électoral. Certaines candidates décideront de défendre une cause spécifique qui deviendra la base de leur programme avant même que leur candidature soit officielle. Les candidates qui ne sont pas motivées par une cause spécifique pourront développer leur programme avec le temps autour de quelques thèmes prioritaires.

Les candidates qui souhaitent se distinguer peuvent développer leur propre image de marque en informant les électeurs de leurs passions et de leurs opinions sur certains enjeux.

En élaborant votre programme électoral, n'oubliez pas que toute décision requiert la majorité des votes au conseil municipal. Vous ne pouvez donc promettre des réalisations qui dépendent du vote des autres membres du conseil. Lorsqu'il s'agit de faire des promesses ou de prendre position au cours d'une campagne, les élues municipales conseillent de faire passer l'honnêteté et l'intégrité devant tout autre élément du programme électoral. Voici quelques-uns de leurs conseils à ce sujet :

- Faites des promesses auxquelles vous croyez vraiment;
- Prenez position sur un sujet sans promettre que cette position sera retenue par le conseil;
- Ne vous limitez pas à des enjeux propres aux femmes;
- Promettez de défendre certains projets;
- Documentez-vous le plus possible sur les positions que vous défendez et les promesses que vous faites;
- Proposez un programme électoral de qualité plutôt qu'une promesse spécifique à un enjeu donné;
- Parlez aux personnes qui vivent depuis longtemps dans la collectivité et tenez compte de ce qu'elles disent sur les méthodes qui sont efficaces en matière de politique et de gouvernance;

« En étant trop précise, vous leurrez le public parce que vous ne pouvez prévoir l'avenir. Ce que les électeurs attendent d'un programme électoral, ce sont de grandes lignes indiquant quels sont vos principes et comment vous permettrez à la collectivité de participer à la prise de décision. »

*Pam McConnell, conseillère,
Toronto, Ont.*

Le financement de votre campagne électorale

Budget

Le budget de campagne vise à s'assurer que les fonds seront suffisants pour payer toutes les dépenses. L'estimation des coûts doit être réaliste afin de prévoir un financement suffisant et de permettre l'établissement des priorités de dépenses. Le budget devrait être élaboré en même temps que le plan de campagne afin d'y inclure tous les postes de dépenses.

L'exemple de budget présenté à la page suivante indique les principaux postes de dépenses d'une campagne électorale.

Il est essentiel de tenir des dossiers sur les dépenses et les contributions électorales. Consultez la section « Aspects juridiques » et conformez-vous aux règles locales.

Exemple de budget

Budget de campagne type		
Limite =		Tenez compte de la limite autorisée, le cas échéant, dans votre budget
Élément	Coût	Notes
Activités - bureau et campagne		
Location de bureau		Vous n'aurez peut-être pas à acheter tous ces éléments. Vérifiez toutefois les règles de divulgation des éléments acquis d'autres sources (p.ex. matériel personnel).
Assurance de bureau		
Location de mobilier		
Ordinateur		
Téléphones		
Fournitures de bureau		Papier, chemises, autres fournitures
Dépliant principal		Dépliant pour distribution à grande échelle
Cartes de présentation de candidate		
Feuillets spéciaux		Autres langues ou visant un public en particulier
Cartes indiquant où voter		
Photos, conception des dépliants et cartes		
Affiches		
Événements		Café, locations pour consultation de la collectivité, rencontre de planification
Publicité		Inscription de Web, publicité dans les journaux communautaires, appels le jour d'élection, cartes format base-ball, cartes pour présents, macarons, T-shirts
Personnel		
Jour d'élection		Boissons, goûter, listes, fiches
Sous-total	\$ -	
Dépenses d'administration et de reconnaissance		
Jour d'élection et activité de reconnaissance		Célébration de la victoire, dîner de reconnaissance du personnel
Lettres de remerciement aux bénévoles et donateurs		
Vérification		
Frais bancaires		
Frais de carte de crédit		Si les contributions sont faites par cartes de crédit
Sous-total	\$ -	
Levée de fonds		
Événements		Soupers, etc.
Envois postaux		Env. 1,00 \$ par contact avec port de retour
Recus		
Collecteurs de fonds ou agence de levée de fonds		12 \$/h pour collecteurs x 200 heures
Sous-total	\$ -	
Marge de manœuvre		
	\$	Prenez garde de ne pas dépasser la limite par mégarde - gardez-vous du jeu
Dépenses totales de campagne	\$ -	

Les fonds nécessaires à votre campagne électorale varieront en fonction de différents facteurs comme la taille de la collectivité, le mode d'élection des conseillers (ensemble de la municipalité ou par quartier), la fonction que vous sollicitez (conseillère municipale, conseillère régionale ou mairesse) et l'expertise de votre équipe de campagne électorale.

Les dépenses électorales peuvent varier de 3 000 \$ à 10 000 \$ pour les candidates à une fonction de conseillère de quartier, de 5 000 \$ à plus de 10 000 \$ pour les candidates à une fonction de conseillère régionale et de 15 000 \$ à 45 000 \$ pour les candidates à la mairie. Dans les grandes villes comme Toronto, ces dépenses peuvent être plus élevées. Toronto accorde cependant un crédit de 75 pour cent des contributions de moins de 300 \$ versées aux candidats municipaux.

À Vancouver, les dépenses électorales sont encore plus élevées, pouvant atteindre jusqu'à 70 000 \$ pour une

fonction de conseillère municipale. Ces coûts élevés s'expliquent par le très grand nombre d'électeurs (jusqu'à 600 000) que les candidates doivent solliciter dans la région de Vancouver.

Il n'existe aucun minimum de dépenses pour réussir votre campagne électorale. Ces données vous sont fournies uniquement pour vous donner une idée des coûts d'une campagne électorale. Avec une équipe de campagne habile et expérimentée, il est possible de réduire les dépenses en négociant les prix.

Levée de fonds

La façon la plus efficace de recueillir des fonds consiste à demander une contribution financière aux électeurs qui appuient votre candidature. Les candidats — surtout les femmes — sont souvent réticents à cette pratique, mais il s'agit de la meilleure méthode de levée de fonds. Les contributions peuvent être sollicitées au moyen d'événements bénéfiques comme une dégustation de vins et fromages, un dîner dansant ou un spectacle.

Si vous êtes peu connue dans la collectivité, utilisez les noms de vos partisans les plus connus pour établir votre crédibilité. N'oubliez cependant pas de leur demander préalablement la permission.

En plus de permettre de recueillir des fonds pour la campagne, les activités de levée de fonds vous donneront l'occasion de rencontrer vos partisans dans un contexte informel. On peut utiliser ces activités pour rencontrer des électeurs encore indécis ou pour recruter des bénévoles. Il est toutefois important de connaître les règles s'appliquant aux activités de levée de fonds.

Outils de communication

Affiches électorales

Pour se faire connaître dans sa collectivité, l'affiche électorale est un outil de premier plan. Plusieurs candidates estiment que les affiches électorales constituent l'élément le plus visible et le plus efficace d'une campagne électorale, et qu'elles donnent une bonne idée de l'appui auquel elles peuvent s'attendre. Il faut bien connaître l'environnement dans lequel vivent les électeurs afin d'apposer des affiches à toutes les intersections importantes. La plupart des juridictions ont adopté des règles sur les dimensions et le contenu des affiches, ainsi que sur la période au cours de laquelle elles peuvent être apposées.

Dépliants

Les dépliants sont très utiles pour communiquer avec les électeurs. Ils peuvent être postés ou distribués à l'occasion de visites porte à porte. La plupart des mairesses et des conseillères recommandent le porte à porte, qui vous permettra de parler aux électeurs et d'écouter leurs préoccupations. Les dépliants doivent être faciles à lire et indiquer les coordonnées de votre équipe de campagne électorale. Vous pouvez également y mentionner les principaux événements de votre campagne et des informations sur le jour du scrutin. La conseillère Linda Rydholm de Thunder Bay (Ont.) recommande d'adapter le dépliant à chaque quartier, surtout si les enjeux ou votre expérience diffèrent d'un quartier à l'autre. Si tel est le cas, assurez-vous de distribuer les dépliants appropriés dans chaque quartier.

Démarchage

Il existe trois méthodes de démarchage : le porte à porte, les appels téléphoniques et le démarchage dans la rue. Cette dernière méthode peut consister à remettre une carte aux électeurs circulant sur les trottoirs et à les inviter à voter pour la candidate. Il peut aussi s'agir d'une suite d'affiches placées en bordure de la rue, chacune portant une phrase qui rime avec la suivante et la dernière affiche portant le nom de la candidate.

De nombreuses juridictions permettent aux candidats d'obtenir une liste des électeurs enregistrés comprenant leurs noms, leurs adresses et leurs numéros de téléphone. Une telle liste est très utile pour les activités de démarchage. Tous les types de démarchage peuvent être confiés à des bénévoles, mais la plupart des élues municipales recommandent aux candidates de rencontrer le plus grand nombre possible d'électeurs. En tout temps, les candidates et les bénévoles doivent faire preuve de politesse, de patience et de respect au cours des activités de démarchage.

Autres ressources

Municipal Elections Toolkit 2006, p.9-10 + SCFP

Prudence avant tout!

Lors des activités de démarchage, prenez des mesures de sécurité appropriées. La conseillère Jane Mitchell de la municipalité régionale de Waterloo (Ont.) suggère aux candidates les conseils de sécurité suivants.

- *Soyez toujours accompagnée dans vos activités de démarchage.*
- *Si vous devez le faire seule, apportez un téléphone cellulaire, verrouillez votre voiture en la quittant et prenez toutes les mesures de sécurité appropriées pour une femme seule.*
- *N'entrez pas dans les résidences des électeurs. Cela ralentirait votre travail et pourrait être dangereux.*
- *Il est très difficile de faire des activités de démarchage après le coucher du soleil car de nombreux électeurs hésiteront à ouvrir leur porte (et la plupart des élections municipales ont lieu en automne).*
- *Concentrez vos activités de démarchage entre 16 h et 19 h, une période idéale pour trouver les électeurs à la maison.*
- *Utilisez l'afficheur de votre téléphone.*
- *Ne laissez jamais un bénévole seul dans votre bureau de campagne.*

Quelques mots sur les bénévoles

Les candidates comptent souvent sur des bénévoles pour le démarchage, les tâches administratives, les communications avec les médias ou tout autre travail requis au cours de la campagne. Il est important de faire participer ceux qui veulent contribuer à votre campagne. En refusant une offre, vous risquez de détourner un électeur ou de lui laisser une mauvaise impression.

Événements publics

Vous aurez peut-être l'occasion de participer à des débats publics ou à des tables rondes. N'hésitez pas à le faire car de tels événements sont très courus et largement suivis par les médias locaux. En y participant, vous vous ferez connaître davantage et vous pourrez exprimer vos idées.

Assemblées de cuisine

Vous pouvez tenir une assemblée de cuisine dans votre résidence ou dans la résidence d'une personne du quartier. Invitez-y quelques voisins pour une séance d'échanges informels. Dans la planification de ce type d'activité, tenez compte des horaires des personnes que vous invitez. Par exemple, si vous souhaitez rencontrer des femmes, choisissez un moment où les enfants sont à l'école.

Stratégies rurales

Même si la plupart des stratégies présentées dans cette trousse peuvent s'appliquer en milieu rural, la conduite d'une campagne électorale dans un tel milieu est rendue difficile par l'éloignement des résidences. Il peut être impossible de faire du porte à porte.

En étant consciente de cette difficulté, vous pourrez adopter une stratégie plus efficace. Si c'est possible, faites du porte à porte. De plus, invitez les membres de la collectivité à venir vous rencontrer à des assemblées de cuisine ou à des événements communautaires comme des dîners, des soirées dansantes ou des débats publics.

Le choix de l'emplacement des affiches électorales est très important en milieu rural. Les affiches placées sur les pelouses n'y seront pas aussi visibles qu'en ville; il est donc important d'apposer des affiches aux principales intersections et aux lieux de rencontres comme les églises, les centres communautaires et les commerces locaux. Assurez-vous de respecter les règlements locaux sur l'affichage.

Profitez des événements et des réseaux en place. Fréquentez les endroits où les gens se réunissent, comme les événements communautaires. C'est d'autant plus important en milieu rural où il est difficile de couvrir tout le territoire à cause de l'éloignement des maisons.

En milieu rural, il est fréquent que le bureau de campagne soit aménagé dans la résidence de la candidate. Cela permet de réduire les dépenses, mais il est essentiel de bien publiciser les coordonnées du bureau de campagne. Les électeurs doivent savoir où trouver leur candidate pour échanger avec elle.

Conseils généraux sur la campagne électorale

Voici quelques conseils additionnels proposés par des élues municipales :

- Connaissez votre collectivité, vos électeurs et leurs préoccupations individuelles;
- Élaborez une stratégie de campagne indiquant qui vous êtes et ce qui doit être fait;
- Établissez votre image de marque au moyen de slogans, d'affiches et de dépliants;
- Entraînez-vous à parler en public : dites les choses simplement et franchement sans abuser des gestes de la tête ou des bras;
- Ajoutez une touche personnelle, par exemple en écrivant « Désolée de n'avoir pu vous rencontrer » sur les dépliants distribués;
- Assurez-vous de la clarté et de la cohérence des messages transmis par vos outils de communication;
- Demandez l'aide de professionnels pour la conception graphique et les techniques de parole publique;
- Établissez des relations avec des groupes typiquement masculins : équipes de hockey, entraîneurs sportifs, cercles d'affaires, etc.;

- Faites du porte à porte pour parler aux électeurs;
- Formez un groupe d'amis et de partisans à l'extérieur de votre équipe de campagne afin de pouvoir vous y ressourcer pendant la campagne électorale;
- Établissez un réseau transversal de partisans dans les différents champs d'activité de votre collectivité;
- Concentrez-vous sur deux ou trois thèmes prioritaires, mais demeurez à l'écoute des autres préoccupations de votre collectivité;
- N'interprétez pas les propos des médias ou des opposants comme des attaques personnelles.

Autres ressources

À table, Mesdames! + http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2005_04_0001.pdf

Je pose ma candidature + <http://www.mamr.gouv.qc.ca/electionsmunicipales/jepose/pose.asp>

Municipal Elections Toolkit 2006, p. 9-10 + SCFP

Yukon Election Workshop Presentation + www.ayc.yk.ca/municipal-elections.htm

Mobiliser les partisans

Le jour du scrutin, il est important de communiquer avec tous vos partisans pour vous assurer qu'ils peuvent se rendre au bureau de vote. Votre équipe de campagne devrait leur offrir au besoin des services de transport et de garde des enfants.

Autres ressources

Municipal Elections Toolkit 2006, p.9-10 + SCFP

Les médias

Habituellement, les médias s'intéressent beaucoup aux élections municipales. L'attention que vous porteront les médias dépendra de la taille de votre municipalité et de la fonction que vous sollicitez. En général, les médias voudront obtenir une entrevue avec chacun des candidats au moins une fois durant la campagne.

Ne soyez pas intimidée par les médias. Les journalistes ont autant besoin de vous pour obtenir des informations que vous avez besoin d'eux pour communiquer votre programme aux électeurs. Il s'agit d'une relation mutuellement bénéfique.

Cela dit, prenez garde à ce que vous déclarez aux médias et préparez à l'avance ce que vous voulez dire en entrevue. En donnant des réponses brèves aux questions des journalistes, vous éviterez les mauvaises interprétations de vos paroles et les citations hors contexte. Vous pouvez reformuler une même réponse brève de différentes façons, ce qui permet aux médias de choisir l'extrait qui leur convient. Il peut être utile de préparer à l'avance quelques notes et des réponses à certaines questions prévisibles.

Autres ressources

Municipal Elections Toolkit 2006, p. 5 + SCFP

« Il était important pour moi de m'engager dans ma collectivité. L'action citoyenne est un excellent point de départ. »

*Tiffany Paulsen, conseillère,
Saskatoon, Sask.*

« Si vous croyez être en mesure de faire quelque chose d'important pour votre collectivité, vous devriez présenter votre candidature. Si vous cherchez uniquement le pouvoir, les gens s'en rendront compte. En politique, il faut vouloir réaliser quelque chose de précis. »

*Elizabeth Ball, conseillère,
Vancouver, C.-B.*

Les résultats de l'élection

Que vous soyez élue ou non, il est très utile de faire une analyse rétrospective de la campagne électorale. C'est l'occasion d'identifier les forces et les faiblesses de la campagne, et de déterminer quelles améliorations pourraient être apportées. Conservez les outils développés pour votre campagne (échancier, base de données, etc.) ainsi que les coordonnées de vos partisans et des personnes qui ont versé une contribution. Cela pourra vous être utile si vous décidez de poser votre candidature à une prochaine élection. Par exemple, les affiches électorales peuvent être réutilisées.

Prenez soin de remercier toutes les personnes qui ont apporté du temps ou de l'argent à votre campagne électorale. Vous pouvez le faire au moyen de cartes de remerciements ou de petits cadeaux. Vous pouvez aussi organiser un rassemblement le soir du scrutin ou à une date ultérieure. Même si la campagne électorale est terminée, n'oubliez pas que vous devez faire état de vos dépenses et de vos contributions. Assurez-vous de respecter les délais prescrits.

Vous avez perdu

Perdre une élection ne constitue pas un échec personnel. En démocratie, un seul candidat peut être élu. Malgré votre défaite, vous aurez acquis de l'expérience et de la notoriété dans votre collectivité. Vos chances d'être élue lors d'une prochaine élection en seront améliorées. Il est très important de témoigner du respect à vos opposants — surtout dans la défaite. Ne laissez pas la défaite vous empêcher de poser votre candidature à nouveau.

Vous êtes élue

Félicitations! Vous n'êtes plus une candidate, mais une élue municipale. Dans vos nouvelles fonctions, vous devrez assimiler des masses d'information, développer de nouvelles habiletés et apprendre à utiliser de nouvelles ressources. Profitez de votre victoire, mais préparez-vous à connaître la vie d'une conseillère ou d'une mairesse. Cherchez à engager d'autres femmes dans la vie politique en proposant leur nomination à des comités ou en les encourageant à poser leur candidature à une charge électorale.

Bonne chance!

Annexe A : Ressources

La liste qui suit présente différentes ressources provinciales, territoriales, et gouvernementales qui pourraient vous être utiles. La plupart des informations fournies par les associations provinciales s'adressent à des conseillers déjà élus. Toutefois, ces ressources comportent aussi des informations de fond très utiles en matières municipales. Les personnes-ressources les plus utiles sont souvent les agents de règlements municipaux, puisqu'ils peuvent vous fournir, avec précision, les situations et exigences particulières à votre circonscription électorale.

Les ressources suivies d'un astérisque (*) sont très utiles. Si aucun site Internet n'est mentionné, communiquez avec l'organisation ou l'organisme gouvernemental indiqué pour obtenir le document.

Ressources d'ordre général sur les femmes en politique

<i>Auteur</i>	<i>Ressource</i>
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	–L'École femmes et démocratie www.femmes-politique-et-democratie.com/
Fédération canadienne des municipalités	–Ressources d'ordre général sur les enjeux municipaux –En anglais et en français www.fcm.ca Femmes dans le gouvernement / Women in Government –État de la recherche et outils http://fcm.ca/english/policy/women.html / http://fcm.ca/french/policy_f/women-f.html
Marguerite Ceschi-Smith avec à voix égales	Planning Campaign School Checklist –Steps for hosting a campaign school www.equalvoice.ca
Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women	Untapped Resources: Women and Municipal Government in Nova Scotia –Discussion of women's participation in municipal government http://women.gov.ns.ca/pubs2005_06/UntappedFinal_Report.pdf
À voix égales	–Participation accrue des femmes à des fonctions politiques électorales et non électorales dans tous les ordres de gouvernement www.equalvoice.ca
YWCA	One Woman, One Voice * –Promotion de tous les types d'engagement politique –Portraits de femmes d'Edmonton actives en politique http://www.onewomanonevote.org/
Prince Edward Island Coalition for Women in Government	Getting Women Elected: Innovative Practices from Around the World http://www.wnpei.org/womeningovernment/pdfs/innovative.pdf

Ressources d'ordre général sur les femmes en politique

<i>Auteur</i>	<i>Ressource</i>
Congrès du travail du Canada	<p>Introduction to Campaign Management</p> <p>–Survol de la gestion d'une campagne électorale</p> <p>Candidate's Guide</p> <p>–Guide de gestion d'une campagne électorale destiné aux candidates</p> <p>Organizer Training Municipal Program</p> <p>–Guide d'élaboration d'un programme municipal</p>
Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women	<p>Votes for Women: A Political Guidebook / Des votes pour les femmes*</p> <p>–Guide de gestion d'une campagne électorale</p> <p>Français :</p> <p>http://women.gov.ns.ca/pubs2004_05/Votes_for_Women%20Fr.pdf</p> <p>Anglais : http://women.gov.ns.ca/pubs2004_05/Votes_for_Women.pdf</p>
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine	<p>Comment prendre sa place en politique: étapes...franchir pour se présenter en politique municipale, provinciale et fédérale et plan d'organisation d'une campagne électorale</p> <p>–Guide d'engagement à tous les ordres de gouvernement</p> <p>–Des frais sont exigés pour ce guide</p> <p>http://catalogue.cdeacf.ca/Record.htm?idlist=2&record=276012409429</p>
Equal Voice	<p>–Getting to the Gate*</p> <p>Formation électorale en ligne pour tous les ordres de gouvernement</p> <p>www.gettingtothegate.com</p>
Ministry of Community Services	<p>–Candidate's Guide in Local Elections in British Columbia 2005 Glossary, pages 27-32</p> <p>www.cserv.gov.bc.ca/lgd/gov_structure/library/local_elections_candidate_guide.pdf</p>

Alberta

Auteur

Municipal Affairs
and Housing

Ressource

Running for Municipal Politics in Alberta
–Guide complet mis à jour en 2007
http://www.municipalaffairs.gov.ab.ca/documents/ms/running_for_municipal_office_in_alberta_2007.pdf
Local Authorities Election Act Guide
–Exigences techniques

Alberta Leaders

Site conçu à l'intention des candidates ou candidats
<http://www.albertaleaders.ca/index.htm>
–Guide technique
<http://www.albertaleaders.ca/know/2007%20LAEA%20manual.pdf>

Colombie-Britannique

Auteur

Canadian Women
Voter's Congress

Ressource

–Centre de formation électorale à Vancouver
<http://www.canadianwomenvoterscongress.org/about.htm>

Ministry of the Attorney
General

Financial Disclosure Act Fact Sheet
–Survoy des règles en matière de divulgation des dépenses et des contributions
<http://www.ag.gov.bc.ca/public/DisclosureFactsheetWEB.pdf>

Ministry of Community
Services

Candidate's Guide in Local Elections in British Columbia 2005*
–Guide électorale complet
www.cserv.gov.bc.ca/lgd/gov_structure/library/local_elections_candidate_guide.pdf

Manitoba

Auteur

Manitoba
Intergovernmental Affairs

Ressource

Guide des candidates aux élections municipales / Candidate's Guide to Municipal Elections
Français :
www.gov.mb.ca/ia/programs/local_gov/elections_candidate_guide_fr.pdf
Anglais :
www.gov.mb.ca/ia/programs/local_gov/elections_candidate_guide.pdf

Nouveau-Brunswick

Auteur

Gouvernement du
Nouveau-Brunswick

Ressource

Information pour les candidats municipaux et de
communauté rurales éventuels / Information for Prospective
Candidates in Municipalities and Rural Communities
–Survol des règles et des procédures s’appliquant aux candidates
Français : www.gnb.ca/elections/general/generalmuncandidateinfo-f.asp
Anglais : www.gnb.ca/elections/general/generalmuncandidateinfo-e.asp

Terre-Neuve-et-Labrador

Auteur

Municipal Training and
Development Corporation

Ressource

What You Need to Know: Running for Municipal Government*
–Survol des responsabilités du gouvernement municipal
<http://municipaltraining.nf.ca/pdf/7532%20MunicipalBro.pdf>
What You Need to Know : Municipal Elections*
–Guide détaillé du processus électoral et de l’organisation d’une
campagne
http://municipaltraining.nf.ca/pdf/7530%20MTDC_Booklet.pdf

Territoires du Nord-Ouest

Auteur

Ville de Yellowknife

Ressource

http://www.yellowknife.ca/__shared/assets/Guide_for_Prospective_Candidates3690.pdf

Municipal and
Community Affairs

Roles and Responsibilities of Council
www.maca.gov.nt.ca/toolkit/community_governance/index.html

Elections Northwest
Territories

A Guide for Prospective Candidates
–Guide détaillé du processus électoral
http://www.electionsnwt.ca/english/candidates_information.html

Nouvelle-Écosse

Auteur

Service Nova Scotia and
Municipal Relations

Ressource

Candidate’s Guide to Municipal Elections
–Guide détaillé du processus électoral
www.gov.ns.ca/snsmr/muns/manuals/pdf/candidates_guide.pdf

Nunavut

Auteur

Ministry of Municipal
Affairs and Housing

Ressource

Election Information
www.maca.gov.nt.ca/toolkit/community_governance/election.html

Ontario

Auteur

Ministry of Municipal
Affairs and Housing

Ressource

Municipal Elections 2006 Guide
www.mah.gov.on.ca/Asset1432.aspx

Syndicat canadien de la
fonction publique

Municipal Elections Toolkit 2006 *
–S'enquérir auprès de SCFP Ontario

Île-du-Prince-Édouard

Auteur

Prince Edward Island
Coalition for Women in
Government

Ressource

It's About Time : An initiative to elect women in PEI
–Ressources et résultats de recherches destinés aux candidates
<http://www.wnpei.org/womeningovernment/index.html>

Québec

Auteur

Groupe Femmes,
Politique et Démocratie

Ressource

L'École Femmes et Démocratie –Formation électorale de cinq jours pour
les candidates à tous les ordres de gouvernement
http://www.femmes-politique-et-democratie.com/ecole_ete.php
L'Opération Mentorat
–Programme de mentorat réunissant des femmes politiques
d'expérience avec de nouvelles candidates
<http://www.femmes-politique-et-democratie.com/mentorat.php>

Affaires municipales et
Régions Québec

Je pose ma candidature * –Site Internet complet décrivant les étapes de
la mise en candidature et les exigences d'une campagne électorale
<http://www.mamr.gouv.qc.ca/electionsmunicipales/jepose/pose.asp>
Pourquoi pas vous? *
–Introduction au gouvernement municipal et aux responsabilités
des membres du conseil municipal
http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/legislation/guide_pourquoi_pas_vous.pdf

Gaspésie-Îles-de-la-
Madeleine

À table, Mesdames! * http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2005_04_0001.pdf

Saskatchewan

Auteur

Municipal Relations
Division

Ressource

An Election Guide for Rural Municipalities
 –Guide des règles électorales dans les collectivités rurales
www.municipal.gov.sk.ca/publications/pdf/munadvisory/election/rur-munelectguide.pdf
 –Introduction au conseil municipal
 –Étapes de mise en candidature et processus électoral
www.municipal.gov.sk.ca/div/munadvisory/election/candidateinfo.html
 Election Brochure: Towns and Villages
 –Guide technique des règles électorales
www.municipal.gov.sk.ca/publications/pdf/munadvisory/election/brochuretownvillageelect.pdf
 Election Brochure : Resort Villages
 –Règles électorales dans les villages touristiques
www.municipal.gov.sk.ca/publications/pdf/munadvisory/election/brochureresortvillageelect.pdf

Yukon

Auteur

Association of Yukon
Communities

Ressource

Election Workshop Presentation*
 –Survol du processus électoral
www.ayc.yk.ca/municipal-elections.htm

Elections Yukon

Campaign Financing Policies
 –Politiques de financement de campagne
http://electionsyukon.gov.yk.ca/docs/campaign_financing.pdf
 –Renseignements pour les candidats à l'élection au Yukon
http://electionsyukon.gov.yk.ca/docs/campaign_financing.pdf

Annexe B : Législation

La plupart des juridictions ont publié des guides vulgarisant leurs règles électorales. Néanmoins, vous voudrez peut-être consulter les textes de loi pour clarifier certaines règles ou pour vous assurer qu'elles n'ont pas été modifiées. Les fonctionnaires responsables des règlements municipaux pourront vous aider à identifier les règles propres à votre collectivité.

Sachez que les versions en ligne des lois ne sont pas toujours exactes et qu'elles n'intègrent pas nécessairement les plus récents amendements. En outre, toutes les lois ne sont pas diffusées sur Internet. Les bibliothèques et les bureaux gouvernementaux pourront vous en remettre un exemplaire ou vous diriger vers une ressource appropriée.

Alberta

<i>Local Authorities Election Act</i>	www.qp.gov.ab.ca/Documents/acts/L21.CFM
<i>Municipal Government Act</i>	www.qp.gov.ab.ca/Documents/acts/M26.CFM

Colombie-Britannique

<i>Local Government Act</i>	www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/L/96323_00.htm
<i>Financial Disclosure Act</i>	www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/F/96139_01.htm

Manitoba

<i>Municipal Councils and School Boards Elections Act</i>	web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/m257e.php
---	--

Nouveau-Brunswick

<i>Loi sur les élections municipales</i>	http://www.gnb.ca/acts/lois/m-21-01.htm
--	---

Terre-Neuve-et-Labrador

<i>Elections Act</i>	http://www.hoa.gov.nl.ca/hoa/statutes/e03-1.htm
<i>Modifications</i>	www.assembly.nl.ca/legislation/sr/annualstatutes/2005/0521.chp.htm

Territoires du Nord-Ouest

<i>Local Authorities Election Act</i>	http://www.maca.gov.nt.ca/resources/election_information/Local%20Authorities%20Election%20Act.pdf
---------------------------------------	---

Nouvelle-Écosse

<i>Municipal Elections Act</i>	www.gov.ns.ca/legislature/legc/statutes/muncpel.htm
--------------------------------	--

Nunavut

<i>Local Authorities Elections Act</i>	http://www.canlii.org/nu/laws/sta/I-10/20070904/whole.html
--	---

Ontario

Liste des lois et règlements	http://www.mah.gov.on.ca/Page3745.aspx
<i>Municipal Elections Act</i>	www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/english/elaws_statutes_96m32_ev007.htm

Annexe B : Législation (suite)

Île-du-Prince-Édouard

Municipal Election Legislation

<http://www.electionspei.ca/municipal/legislation/index.php>

Québec

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?file=/E_2_2/E2_2.html&type=2

Saskatchewan

Municipalities Act

<http://www.qp.gov.sk.ca/documents/English/Statutes/Statutes/M36-1.pdf>

Local Government Election Act

<http://www.qp.gov.sk.ca/documents/English/Statutes/Statutes/L30-1.pdf>

Yukon

Elections Act

<http://www.gov.yk.ca/legislation/acts/elections.pdf>

Municipal Act

<http://www.gov.yk.ca/legislation/acts/municipal.pdf>

Annexe C : Ressources provinciales

La liste qui suit présente les ressources gouvernementales que vous pouvez consulter dans les différentes provinces et les différents territoires. Les informations fournies par les associations provinciales s'adressent surtout aux élus, mais elles permettent de mieux comprendre les enjeux municipaux.

Les fonctionnaires responsables des règlements municipaux vous seront très utiles pour connaître les règles s'appliquant dans votre collectivité.

Alberta

Alberta Association of Municipal Districts and Counties

www.aamdc.com/

Alberta Urban Municipalities Association

www.munilink.net/live/

Alberta Municipal Advisory Services Unit

780-427-2225

Colombie-Britannique

Union of British Columbia Municipalities

www.civicnet.bc.ca/

Manitoba

Affaires Intergouvernementales Manitoba

<http://www.gov.mb.ca/ia/index.fr.html>

Association of Manitoba Municipalities

www.amm.mb.ca/

Annexe C : Ressources provinciales (suite)

Nouveau-Brunswick

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick	www.afmnb.org/
Cities of New Brunswick Association	506-357-4242
Union of Municipalities of New Brunswick	506-523-4522

Terre-Neuve-et-Labrador

Municipalities Newfoundland and Labrador	www.nlfm.ca/
--	--

Territoires du Nord-Ouest

NWT Association of Communities	www.nwtac.com/
--------------------------------	--

Nouvelle-Écosse

Union of Nova Scotia Municipalities	www.unsm.ca/
-------------------------------------	--

Nunavut

Nunavut Association of Municipalities	www.nunavutcommunities.ca
Elections Nunavut	1-800-267-4394

Ontario

L'Association française des municipalités de l'Ontario	http://www.afmo.on.ca/
--	---

Île-du-Prince-Édouard

Federation of Prince Edward Island Municipalities	www.fpeim.ca/
---	--

Québec

Fédération Québécoise des Municipalités	www.fqm.ca/
Union des municipalités du Québec	www.umq.qc.ca/

Saskatchewan

Saskatchewan Association of Rural Municipalities	www.sarm.ca/
Saskatchewan Urban Municipalities Association	www.suma.org/

Yukon

Association of Yukon Communities	www.ayc.yk.ca/
Elections Yukon	1-867-667-8683

